

une œuvre bien française, tout à l'honneur de l'Ordre ; œuvre catholique aussi, dont le Pape Pie X, heureusement régnant, vient de confirmer la justice en ratifiant, par un décret solennel, les conclusions de Jean Bréhal. Il est même allé plus loin, puisqu'il a décrété l'héroïcité des vertus de la libératrice de la France. Déjà les chrétiens de toute nation, ceux de France surtout, s'inclinent devant la Vénérable Jeanne d'Arc ", ¹ et peuvent maintenant l'implorer à deux genoux.



¹ P. Mortier, *Hist. M. P.* IV, 480-487.